

Coopération transnationale



Réseau européen de commercialisation des produits locaux et du tourisme rural

Chef de file français :
GAL Layon-Saumurois (FR-PL03)

Thème fédérateur :
Valorisation des produits locaux

GAL partenaires :
GAL Monte Poro Serre Vibonesi (Italie), GAL AJS (Italie), GAL Serre si (Italie), GAL Valle del Crati (Italie), GAL ADRACES (Portugal), GAL ADRUSE (Portugal), GAL Rala Historica (Portugal), GAL Agence de développement d'Héraklion (Grèce), GAL Agence de développement de la Lassithi (Grèce), GAL Agence de développement de la Crète Ouest OADYK (Grèce), GAL Associacion OMEZYMA (Grèce), GAL Agujama (Espagne)(Espagne)

Montant total : 1 078 500 euros et 157 000 euros pour le partenaire français

Montant FEOGA :
87 500 euros pour le partenaire français

Approuvé au CNS du : 20/10/2005

Origine du partenariat

L'idée du projet est née suite aux relations qu'un des partenaires italiens, chef de file de plusieurs projets de coopération, a développées avec des territoires portugais et italiens dans le cadre de deux projets cofinancés par Leader II. Un partenaire local du GAL français ayant participé à plusieurs actions de ce réseau, a fait connaître au GAL français l'existence de ce réseau en 2003, qui a participé à partir de novembre 2004 à plusieurs réunions du partenariat. Il a par ailleurs décidé d'adapter sa stratégie locale en étendant son application à l'ensemble des produits locaux (septembre 2005).

Objectif du projet

Le projet vise à :

- Promouvoir les produits locaux et touristiques des différents territoires européens ne bénéficiant pas de grands réseaux de commercialisation et de moyens de communication;
- A les rassembler et à les commercialiser sous une étiquette commune porteuse en terme d'image.

Description du projet

Concrètement, le projet se décline en 3 actions phares :

- action 1 : promotion et valorisation de nos territoires et nos produits : conception de produits touristiques ; participation à des salons internationaux et mise en place de « workshops » (salons professionnels) sur le tourisme rural et marketing ; réalisation d'outils de promotion et publications ; opérations pour la diffusion des technologies informatiques dans les territoires du réseau
- action 2 : échanges de savoir-faire et d'expériences : organisation de 5 séminaires thématiques (échanges d'expériences et de savoir-faire) ; participation à 2 conférences internationales et à 3 séminaires locaux
- action 3 : mise en œuvre : création d'un groupement européen d'intérêt économique (GEIE)

Programme d'actions

Calendrier	Actions/tâches/activités	Acteurs
Juillet 2005	Constitution du GEIE	Ensemble des partenaires
Octobre 2006 – mai 2007	Participation à deux salons internationaux (Salon international « Slow food » octobre 2006, Turin ; Salon international du tourisme mai 2007, Barcelone)	GAL italiens et espagnols, participation de l'ensemble des partenaires
Février 2006 – décembre 2008	Réalisation de 5 séminaires thématiques (1 séminaire organisé par le GAL français sur la viticulture – vins début 2008) Participation à des « workshops » (salons professionnels) : « tour operators », « Marketing opérationnel »	Ensemble des partenaires
Février 2006 – décembre 2008	Participation à 2 conférences internationales et 3 séminaires locaux	Ensemble des partenaires
Février 2006 - 2008	Diffusion de la technologie informatique : réalisation d'un Intranet et d'un portail Internet Publications Réalisation de produits touristiques	Ensemble des partenaires



Plan de financement (du GAL français)

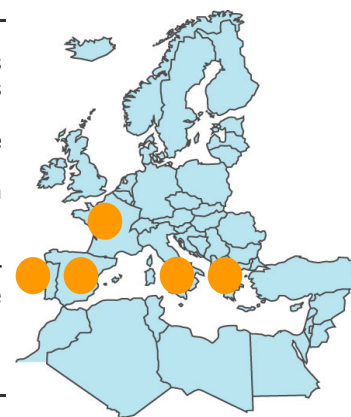
Dépenses (montant en euros TTC)		Recettes (montant en TTC)		% du coût total
Coordination, frais de personnel d'animation et de gestion du projet, déplacements, hébergements	87 000	FEOGA	78 500	50 %
GEIE	6 000			
Mise en place et participation à des workshops, des salons internationaux, des séminaires thématiques	48 000	Contreparties publiques	73 500	46,8 %
Participation des partenaires à 2 séminaires internationaux et organisation de 3 séminaires locaux	5 000	<i>Dont Pays Loire Layon Lys Aubance</i>	50 500	
Elaboration et production d'outils de promotion, publications	3 000	<i>Dont Pays du Saumurois</i>	23 000	
Réalisation de produits touristiques	6 000	Contrepartie privée	5 000	3,2 %
Diffusion technologie informatique	2 000			
Total	157 000	Total	157 000	100 %

Etat d'avancement du projet

Les partenaires ont constitué un GEIE, basé en Italie et tête de pont du partenariat. Son bureau comprend un représentant de chaque GAL et se réunit tous les 3 mois. Un calendrier précis des actions a été établi mais des modalités concernant l'implication financière et le contenu de certaines actions sont encore en cours de discussion, repoussant la réalisation de la première action à l'automne 2006. Des réunions en février puis en juin 2006 doivent permettre de régler les derniers points. Le GAL français doit notamment coordonner en 2008 sur son territoire un séminaire technique sur la viticulture et le vin.

Valeur ajoutée de la coopération sur le territoire

- accroître et faciliter la commercialisation de produits locaux : réaliser des économies d'échelle, mutualiser des compétences et tester l'exportabilité des produits locaux ;
- enrichir le projet de territoire d'une dimension transnationale susceptible de conforter et de pérenniser la stratégie locale du GAL ;
- lancer des projets européens dans le cadre du GEIE : prise de conscience à travers la coopération de la situation du territoire au sein de l'union européenne ;
- première expérience de coopération : aller à la rencontre de l'autre, découvrir des manières de penser et d'agir autrement grâce à la densité et l'homogénéité du réseau ;



Premiers effets constatés

La mobilisation des professionnels impliqués dans la réalisation des actions a été faite parmi les membres des équipes du Pays. L'équipe du GAL a dû s'adapter aux démarches de coopération, dès lors qu'il s'agit de la première expérience transnationale et interculturelle. La longue phase de préparation, d'insertion et de négociation de sa participation dans le réseau a nécessité l'acquisition de mécanismes et de méthodes de travail spécifiques. Plus largement, le GAL s'intéresse désormais davantage aux financements européens. De nouveaux projets transnationaux sont en cours d'élaboration dans le cadre du GEIE.

Principaux enseignements

L'élaboration du projet et des actions communes nécessite une longue phase de préparation et de concertation entre partenaires afin trouver un accord sur les différentes modalités de participation. En particulier, il s'agit pour le GAL français, sans expérience transnationale antérieure, de négocier son insertion tardive dans le réseau et d'aboutir à une approche similaire à celle des autres partenaires concernant l'adaptation au niveau local des actions communes. La mise en place de moyens de communication efficaces (Intranet) doit permettre de clarifier l'élaboration et la mise en œuvre des actions communes, en accord avec les aspirations de chacun.

Contact

**GAL Layon-Saumurois
(Chef de file)**

Bénédicte Michaud, chargée de mission
Tél. : +33 (0)2 41 54 13 27
leaderlayonsaumurois@layon.org
www.lurraldea.net

Langues de communication

Parlées : Français,
Comprises : Anglais, Espagnol